

EQUIPE MOBILE DE GERIATRIE TERRITORIALE (EMGT)



Service EMGT – Site Hôpital Bellier

41 rue Curie

44093 Nantes cedex 1

Tél. 02 53 52 63 78

Mail : bp-emgt-s@chu-nantes.mssante.fr /

bp-emgt-s@chu-nantes.fr

7070-DI-143



FACILITER L'ACCÈS À UNE EXPERTISE GÉRIATRIQUE :

Mise en place en avril 2021, l'équipe mobile gériatrique territoriale (EMGT), portée par le CHU de Nantes, avec le soutien de l'ARS Pays de la Loire et de la Ville de Nantes, intervient sur le territoire métropolitain en coordination avec les médecins libéraux pour la prise en soin des personnes âgées de + de 75 ans.

TROIS MODALITES D'INTERVENTION :

1

RÉALISATION D'ÉVALUATIONS GÉRIATRIQUES STANDARDISÉES DANS LES CABINETS MÉDICAUX

L'EMGT propose un accès facilité à des compétences gériatriques pour orienter les patients âgés de 75 ans et plus dans un parcours adapté. Ainsi, après échange avec le médecin traitant, les infirmier(e)s en pratiques avancées (IPA) interviennent pour dépister des fragilités gériatriques et apporter des conseils thérapeutiques de prévention et d'orientation à la personne âgée.



Cette intervention se fait dans les cabinets, maisons de santé pluridisciplinaires et centres médico-sociaux partenaires. Une évaluation gériatrique d'une heure et quinze minutes est réalisée par l'IPA, complétée par l'envoi d'un compte rendu au médecin traitant. Ce dernier pourra également, s'il le souhaite, échanger sur son patient avec l'IPA.

Une fois l'évaluation gériatrique réalisée et la transmission effectuée auprès du médecin traitant, la personne âgée se verra proposer, si elle le souhaite, un appui complémentaire pour l'orientation et/ou un suivi à distance avec l'IPA. À cette occasion elle pourra être orientée vers un parcours médico-social, notamment en lien avec la Ville de Nantes.

2

ORGANISATION D'UNE INTERVENTION POST-URGENCE DE PATIENTS À LEUR DOMICILE

Afin de favoriser le retour des patients âgés au domicile en sortie d'urgence et d'éviter les ré-hospitalisations, tout en sécurisant le lien avec le médecin traitant, les médecins urgentistes peuvent programmer, pour les patients âgés sortants, des passages au domicile par un infirmier en pratiques avancées (IPA).

L'IPA a alors pour mission de s'assurer que le retour au domicile est adapté aux besoins du patient et de coordonner le suivi avec le médecin traitant.

3

MISE EN PLACE D'UNE EXPERTISE GÉRIATRIQUE TÉLÉPHONIQUE

Pour permettre à tous professionnels de santé de bénéficier d'un avis téléphonique spécialisé de gériatrie, notamment pour la gestion de situations complexes telles que la prise en charge de troubles du comportement, la gestion des effets indésirables des traitements ou les décompensations de pathologies chroniques, une ligne téléphonique spécifique permettant de joindre un médecin gériatre est mise en place :

Du lundi au vendredi de 9h à 18h

Tél : 06 27 85 53 59

QUI SONT LES PATIENTS CONCERNES :

Le dispositif concerne toutes les personnes âgées de plus de 75 ans vivant sur le territoire de l'agglomération nantaise.

COMMENT BENEFICIER D'UNE INTERVENTION :

➤ **CONTACTER LE SECRÉTARIAT DE L'EMGT**



02 53 52 63 78



bp-emgt-s@chu-nantes.mssante.fr
bp-emgt-s@chu-nantes.fr



Horaires d'ouverture du secrétariat du
lundi au vendredi de 9h à 17h

LES PARTENAIRES :

ARS Pays de Loire, Ville de Nantes, Nantes Métropole, Conseil de l'Ordre, URML, HAD Nantes, SOS Médecins, ADOPS 44, APMSL, Soins et Santé 44, les médecins des cabinets et maisons de santé volontaires pour accueillir les évaluations gériatriques standardisées.

LE RESPONSABLE DE L'EQUIPE :

Madame le Professeur Laure de Decker, médecin gériatre.



En partenariat avec :

